CABINET D'ANALYSE, DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE

COTELLE - HUBERT

Association ATMOSF'AIR BOURGOGNE

76-78 Avenue Victor Hugo

21000 DIJON

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010

SAS d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 266.640 EUROS
Inscrite au Tableau de l'Ordre et à la Compagnie de Dijon
SIRET 329 073 779 00020 APE 741 C
19, rue d'Alsace-Lorraine - 71100 CHALON-SUR-SAONE Tél. : 03.85.48.62.78 Fax : 03.85.93.46.41

ATMOSF'AIR BOURGOGNE

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

Association à but non lucratif Loi 1901
Siège social : 76-78 Avenue Victor HUGO
21000 DIJON
SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010
(01.01.2010 - 31.12.2010)

SAS CAGEC COTELLE - HUBERT
Commissaire aux comptes

19, Rue d'Alsace Lorraine
71100 CHALON SUR SAONE

ATMOSF'AIR BOURGOGNE

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

Association à but non lucratif Loi 1901
Siège social : 76-78 Avenue Victor HUGO
21000 DIJON
SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 janvier 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ATMOSF'AIR BOURGOGNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées par l'association.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association,

- nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- nous nous sommes assurés de la régularité des subventions comptabilisées ainsi que de leur présentation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chalon sur Saône,
Le 13 mai 2011

Christophe GREVOST
Commissaire aux comptes associé
Responsable technique

Pour CAGEC COTELLE & HUBERT
Fabien PRETOT
Directeur Général

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	83 542	36 417	47 125	12 148	34 976	287.91
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	28 779		28 779	28 779		
	Constructions	392 649	30 020	362 629	349 949	12 680	3.62
	Installations techniques Matériel et outillage	2 387 727	1 843 712	544 015	569 226	25 211-	4.43-
	Autres immobilisations corporelles	439 016	384 630	54 387	57 873	3 486-	6.02-
	Immobilisations en cours	6 602		6 602	19 014	12 412-	65.28-
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 487		2 487	2 487		
	TOTAL I	3 340 802	2 294 779	1 046 024	1 039 477	6 546	0.63
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	15 000		15 000	15 000		
	Autres créances	124 921		124 921	207 457	82 536-	39.78-
	Valeurs mobilières de placement	127 920		127 920	99 011	28 909	29.20
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	309 721		309 721	244 849	64 872	26.49
	Charges constatées d'avance (3)	20 793		20 793	24 191	3 397-	14.04-
	TOTAL III	598 356		598 356	590 508	7 848	1.33
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 939 158	2 294 779	1 644 379	1 629 985	14 394	0.88

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

CERTIFIE RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2010 12	Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1 Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserves statutaires ou contractuelles	465 429	464 031	1 398	0.30
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	13 321	1 398	11 923	852.79
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	876 150	789 996	86 154	10.91
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	1 354 900	1 255 425	99 475	7.92
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers	62	69	8-	11.01-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 899	49 939	8 040-	16.10-
	Dettes fiscales et sociales	113 156	127 550	14 394-	11.28-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 599	127 952	118 358-	92.50-
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	124 768	69 050	55 718	80.69
	TOTAL IV	289 480	374 560	85 081-	22.71-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 644 379	1 629 985	14 394	0.88
	(1) Dont à plus d'un an				
	Dont à moins d'un an	164 712	305 510		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
LE CONTROLEUR DES COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010 12	Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	23 329	36 481	13 152-	36.05-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	23 329	36 481	13 152-	36.05-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	751 477	681 036	70 442	10.34
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 373	12 513	10 140-	81.04-
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	156 549	131 875	24 674	18.71
TOTAL I	933 729	861 905	71 824	8.33
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	32 753	20 072	12 681	63.17
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	231 039	280 851	49 812-	17.74-
Impôts, taxes et versements assimilés	31 347	27 323	4 024	14.73
Salaires et traitements	298 020	268 016	30 004	11.20
Charges sociales	135 147	116 004	19 143	16.50
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	196 881	158 297	38 585	24.37
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	359	1 274	916-	71.86-
TOTAL II	925 546	871 837	53 710	6.16
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 183	9 931-	18 114	182.39
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010 12	Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	1 119		1 119	
Autres intérêts et produits assimilés	169	5 880	5 711-	97.12-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 852		1 852	
TOTAL V	3 140	5 880	2 740-	46.60-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		18	18-	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI		18	18-	100.00-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 140	5 861	2 722-	46.43-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	11 322	4 070-	15 392	378.18
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 879	6 879-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 000		5 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	5 000	6 879	1 879-	27.32-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 288		2 288	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	2 288		2 288	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 712	6 879	4 167-	60.58-
Impôts sur les bénéfices (IX)	713	1 411	698-	49.47-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	941 869	874 664	67 205	7.68
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	928 547	873 266	55 281	6.33
SOLDE INTERMEDIAIRE	13 321	1 398	11 923	852.79
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	13 321	1 398	11 923	852.79

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le prolongement de l'acquisistion de nouveaux locaux, l'association a déménagé et changé de siège social au début de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	39 385		44 156
Terrains	28 779		
Constructions sur sol propre	259 015		
Installations générales agencements aménagements des constructions	99 369		34 266
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 263 931		123 796
Installations générales agencements aménagements divers	49 143		11 209
Matériel de transport	248 877		389
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	140 117		4 312
Immobilisations corporelles en cours	19 014		
TOTAL	3 108 245		173 972
Prêts, autres immobilisations financières	2 487		
TOTAL	2 487		
TOTAL GENERAL	3 150 118		218 128

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			83 542	83 542
Terrains			28 779	28 779
Constructions sur sol propre			259 015	259 015
Installations générales agencements aménagements constr			133 635	133 635
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 387 727	2 387 727
Installations générales agencements aménagements divers			60 352	60 352
Matériel de transport		15 031	234 235	234 235
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			144 430	144 430
Immobilisations corporelles en cours		12 412	6 602	6 602
TOTAL		27 443	3 254 773	3 254 773
Prêts, autres immobilisations financières			2 487	2 487
TOTAL			2 487	2 487
TOTAL GENERAL		27 443	3 340 802	3 340 802

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	27 237	9 180		36 417
Constructions sur sol propre	6 547	12 951		19 498
Installations générales agencements aménagements constr	1 887	8 635		10 522
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 694 705	149 007		1 843 712
Installations générales agencements aménagements divers	25 958	5 580		31 539
Matériel de transport	223 682	7 352	12 743	218 291
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	130 624	4 176		134 800
TOTAL	2 083 403	187 701	12 743	2 258 362
TOTAL GENERAL	2 110 640	196 881	12 743	2 294 779

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements lineaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob incorporelles TOTAL	9 160				
Constructions sur sol propre	12 951				
Instal générales agenc aménag const	8 635				
Instal techniques matériel outillage indus	149 007				
Instal générales agenc aménag divers	5 580				
Matériel de transport	7 352				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 176				
TOTAL	187 701				
TOTAL GENERAL	196 861				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles	464 031		1 398		465 429
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 398			11 923-	13 321
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	789 996		240 733	154 579	876 150
Provisions réglementées					
TOTAL I	1 255 425		242 131	142 656	1 354 900

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 487	0	2 487
Autres créances clients	15 000	15 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 138	3 138	
Divers état et autres collectivités publiques	121 783	121 783	
Charges constatées d'avance	20 793	20 793	
TOTAL	163 202	160 715	2 487

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	62	62		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 899	41 899		
Personnel et comptes rattachés	26 642	26 642		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 302	79 302		
Impôts sur les bénéfices	713	713		
Autres impôts taxes et assimilés	6 498	6 498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 595	9 595		
Produits constatés d'avance	124 768	124 768		
TOTAL	289 480	289 480		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	15 000
Autres créances	121 783
Total	136 783

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 316
Dettes fiscales et sociales	44 217
Total	50 533

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 793
Total	20 793
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	124 768
Total	124 768

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2010, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 661 heures.

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

ATMOSF'AIR BOURGOGNE

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

Association à but non lucratif Loi 1901
Siège social : 76-78 Avenue Victor HUGO
21000 DIJON
SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2010 (01.01.2010 au 31.12.2010)

SAS CAGEC COTELLE - HUBERT
Commissaire aux comptes

19, Rue d'Alsace Lorraine
71100 CHALON SUR SAONE

ATMOSF'AIR BOURGOGNE

**Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation,
la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air**

Association à but non lucratif Loi 1901
Siège social : 76-78 Avenue Victor HUGO
21000 DIJON
SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 210

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE l'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui ont été passées au cours de l'exercice.

• **Administrateur concerné**	**Communauté d'Agglomération Chalonnaise (GRAND CHALON)**
Nature et objet	Soutien du GRAND CHALON au fonctionnement d'Atmosf'Air. Convention du 24 juin 2010
Modalités	Subvention de 29 819.07 € Produit comptabilisé au 31.12.10 : 29 819.07 €

• **Administrateur concerné**	**Communauté d'Agglomération Dijonnaise (COMADI)**
Nature et objet	Soutien du GRAND DIJON au fonctionnement d'Atmosf'Air. Convention du 9 septembre 2010
Modalités	Subvention de 130 000.00 € au titre du fonctionnement et 26 000 au titre de l'investissement Produit comptabilisé au 31.12.10 : 130 000.00 € affectée au financement du fonctionnement. Subvention d'investissement versée: 26 000.00 €

• **Administrateur concerné**	**DREAL**
Nature et objet	Subvention de fonctionnement. Convention du 20 septembre 2010
Modalités	Subvention de 315 000.00 € Produit comptabilisé au 31.12.10 : 315 000.00 €

- **Administrateur concerné** — **DREAL**

  Nature et objet — Soutien à la mise en œuvre des mesures de l'air intérieur.
  Convention du 20 septembre 2010

  Modalités — Subvention de 50 000.00 €
  Produit comptabilisé au 31.12.10 : 25 000.00 €

- **Administrateur concerné** — **ADEME**

  Nature et objet — Subvention de fonctionnement destinée à financer la réalisation de prestations.
  Conventions du 27 avril 2010

  Modalités — Subventions de 20 000.00 €
  Produit comptabilisé au 31.12.10 : 20 000.00 €

- **Administrateur concerné** — **ADEME**

  Nature et objet — Subvention d'investissement
  Convention du 26 février 2010

  Modalités — Subvention maximum de 136 892.00 €
  Subvention versée au 31.12.10 : 41 067.50 €

- **Administrateur concerné :** — **Communauté d'Agglomération Dijonnaise (COMADI)**

  Nature et objet — Mise à disposition de votre association des locaux sis 5 Rue Pasteur à DIJON.

  Modalités — Charge comptabilisée au 31.12.10 : 1 871.46 € pour la location

• **Administrateur concerné :**	**Communauté d'Agglomération Dijonnaise (COMADI)**
Nature et objet	Soutien du GRAND DIJON à la mise en œuvre d'une cartographie des émissions de polluants sur le territoire de l'agglomération. Convention du 18 mai 2009
Modalités	Subvention de 15 500.00 € Produit comptabilisé au 31.12.10 : 15 500.00 €

Fait à Chalon sur Saône,
Le 13 mai 2011

Christophe GREVOST
Commissaire aux comptes associé
Responsable technique

Pour CAGEC COTELLE & HUBERT
Fabien PRETOT
Directeur Général